

Bulot, Saint-Omer Charles Marie

Cote de référence	FR ANOM COL H 130
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H130/bullotsain
Condamné en	1886
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	16867 / 9084 / 3819

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

